

direction unique. Puisqu'il en est ainsi, le moment tout désigné pour nous occuper de cet aspect de l'élargissement des pouvoirs de la Commission des transports, c'est lors de la soumission du projet de loi à la Chambre. En outre, la question comporte un aspect local, qui m'intéresse au plus haut point. Je représente la circonscription du grand Vancouver, où l'hôtel de ville se trouve situé. Je dirai, à l'intention de la *British Columbia Telephone Company*, qu'il m'est arrivé plus d'une fois d'être pour le moins légèrement dépité du service qu'accorde le central Fairmont. C'est ce même central qui dessert l'hôtel de ville. Il est naturel de s'attendre que l'hôtel de ville souffre de ce mauvais service beaucoup plus que moi ou que tout autre particulier. Je dois dire, en toute justice pour la *British Columbia Telephone Company*, que ce serait une excellente chose pour elle que d'améliorer sensiblement son service des relations extérieures. L'autre importante société, la *British Columbia Electric Company*, s'efforce constamment de faire bénéficier l'hôtel de ville d'un service amélioré. A mon sens, le mécontentement qu'a si bien exposé M. Brakenridge tient, dans une large mesure, à l'irritation continue que, depuis longtemps déjà, provoque l'insuffisance du service offert par le central Fairmont. En examinant cette demande de relèvement du capital autorisé, je n'ai pu m'empêcher de songer que la *British Columbia Telephone Company* est peut-être négligente en ce qui concerne le service offert par ce central. Je crois, en effet, qu'il est permis d'affirmer que ce service laisse à désirer. A mon sens, une grande partie de la difficulté disparaîtrait si les moyens d'assurer le service étaient améliorés, particulièrement en ce qui concerne le central Fairmont, dont dépend, directement et indirectement, le moral du maire, du conseil municipal et du personnel de l'hôtel de ville. A tous ceux qui ne bénéficient pas du service téléphonique, à ceux qui souhaitent l'amélioration constante de ce service, je dirai que le meilleur moyen d'étendre et d'améliorer le service du téléphone, c'est l'adoption du projet de loi, tel qu'il est actuellement soumis au Comité. J'ajoute que, selon nous, l'accroissement de la population, en Colombie-Britannique, va se poursuivre, probablement à un rythme plus rapide qu'au cours des dix dernières années. Enfin, quelle que soit l'importance du colon, qu'il ne soit qu'un simple pensionné exploitant un lopin de deux acres, le téléphone est devenu pour lui, en somme, un objet de première nécessité. Je n'ai qu'une seule mise en garde à formuler en ce moment: si le Comité recommande qu'il soit fait droit à cette demande de relèvement de capitalisation, la *British Columbia Telephone Company* devra, de son côté, reconnaître la nécessité de maintenir les tarifs à un niveau qui permette à l'abonné moyen d'acquitter le coût du service téléphonique.

Si l'on en juge par les observations de certains membres du Comité, il y a risque de relèvement des tarifs. Bien que je ne sois pas spécialiste en la matière, — tous le savent, — j'estime très opportun pour la direction d'une société comme celle qui est ici en cause de prendre les mesures nécessaires pour éviter de se heurter à la loi du rendement non proportionnel.

En terminant, monsieur le président, je propose que nous adoptions le projet de loi dans sa forme primitive, sans la substitution des 60 millions dont il est question dans le projet d'amendement soumis par M. Green, et que nous nous en tenions à une capitalisation de 75 millions.

LE VICE-PRÉSIDENT SUPPLÉANT: M. Shaw.

M. SHAW: Monsieur le président, il convient peut-être que j'expose ici nos vues sur le projet d'amendement à l'étude. Je dis "nos vues" parce que la composition du Comité est fonction des divers parties et que le nôtre y compte trois représentants.

Si nous n'avons pas pris une part active aux débats, c'est que, comme l'a dit M. Macdonald, les opérations de la *British Columbia Telephone Company* ne nous touchent pas directement. Nous n'avons pas eu affaire à la société et nous n'avons pas utilisé ses services.